

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2016

ÎLE DE CLIPPERTON - (N° 4219)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 6

présenté par
M. Folliot

ARTICLE 2

À l'alinéa 40, substituer aux mots :

« embarcation, engin nautique, aéronef, chose ou »

les mots :

« de l'embarcation, de l'engin nautique, de l'aéronef, de la chose ou de l' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.